

Antony, le 11 octobre 2014

Les Marins pérés en Mer durant la Guerre 1914-1918

*d'origine italienne et dépendants des quartiers
maritimes d'Algérie*



Henri SCOTTO DI VETTIMO



Sommaire

- *Mobilisation des marins*
- *Les affectations*
- *Les conséquences du blocus maritime*
- *Mention « Morts pour la France »*
- *Etude de quelques marins disparus en mer*
- *Liste de quelques marins disparus sur d'autres fronts*

Mobilisation

- *Le recrutement de la Marine Nationale est fondé sur l'inscription maritime.*
- *Les inscrits maritimes sont intégrés à la Marine Nationale lors de l'appel sous les drapeaux à 20 ans (3 ans à partir de 1913).*
- *Des inscrits maritimes vont être mis à disposition de l'Armée de Terre.*
 - *De nombreux marins vont se retrouver sur tous les fronts.*
 - *L'inscription maritime ne gérant plus ces marins, il n'y aura plus de suivi.*
 - *La solde du soldat est inférieure à celle du marin.*
 - *Difficile de trouver un intervenant pour les familles désorientées.*

République Française

La présente affiche ne doit être ni COUVERTE ni DÉTRUITE avant le 15 DÉCEMBRE 1914.



1^{er} Corps d'Armée

La Gendarmerie et les Agents de la police locale sont tenus de veiller à l'exécution de cette prescription.

APPELS EN 1914

SERONT APPELÉS EN 1914 :

L- ARMÉE DE TERRE

TROUPES MÉTROPOLITAINES ET TROUPES COLONIALES

RÉSERVISTES DU 1 ^{er} APPEL Pour 23 Jours	RÉSERVISTES DU 2 ^e APPEL Pour 17 Jours	TERRITORIAUX — 3 ^e APPEL Pour 9 Jours
a) Les hommes de la CLASSE 1903 n'ayant pas encore accompli cette période ; b) Les hommes de la CLASSE 1906 affectés : Aux régiments d'infanterie constituant le 1^{er} régiment de chaque brigade (pour le 1^{er} Corps d'armée : 43, 1^{er}, 33^e, 8^e régiments) ; Aux régiments de fusiliers de NUMERO IMPAIR (pour le 1^{er} Corps d'armée : 145 régiments) ; Aux bataillons de chasseurs à pied de NUMERO IMPAIR ; Aux régiments de zouaves de NUMERO IMPAIR ; Aux unités actives des régiments d'infanterie et bataillons de chasseurs à pied stationnés dans les 6^e, 7^e et 20^e régions de Corps d'armée ; A l'infanterie coloniale ; Aux autres unités que l'infanterie ; Aux troupes d'administration ; c) Les hommes des classes antérieures qui, pour leur période d'instruction de 17 jours, auraient été ajournés à 1914.	a) Les hommes des CLASSES 1898 et 1899 appartenant : Aux régiments territoriaux d'infanterie rattachés au 2^e régiment actif de chaque brigade (pour le 1^{er} Corps d'armée : 2, 4, 6 et 8^e régiments territoriaux) ; Aux bataillons territoriaux de chasseurs à pied de NUMERO PAIR ; Aux bataillons territoriaux de zouaves rattachés aux régiments de NUMERO PAIR ; Aux escadrons territoriaux de dragons ; Aux bataillons territoriaux du Génie de NUMERO PAIR ; b) Les hommes de la CLASSE 1898 appartenant à l'artillerie, aux troupes d'administration, aux sapeurs-conducteurs de gros, au train des équipages et à la gendarmerie territoriale ; c) Les hommes des classes antérieures qui, pour leur période d'instruction de 9 jours, auraient été ajournés à 1914.	

HOMMES DU SERVICE AUXILIAIRE. Seront convoqués pour une REVUE D'APPEL EN 1914, les hommes du Service auxiliaire appartenant à la CLASSE 1906.

RÉSERVE DE L'ARMÉE TERRITORIALE

Il n'y aura pas de revue d'appel en 1914 pour les hommes appartenant à la Réserve de l'Armée territoriale.

AVIS IMPORTANT (ARMÉE DE TERRE)

DISPENSES.	CHANGEMENT DE SEULE	MISE EN FAIRE LES DEMANDES	ELECTIONS	DISPOSITIONS SPECIALES
Les hommes de la CLASSE 1903 et 1906 sont dispensés de l'appel en 1914, s'ils ont été affectés à un service de guerre ou de marine pendant la période d'instruction de 17 jours. Les hommes de la CLASSE 1906 sont dispensés de l'appel en 1914, s'ils ont été affectés à un service de guerre ou de marine pendant la période d'instruction de 17 jours. Les hommes de la CLASSE 1906 sont dispensés de l'appel en 1914, s'ils ont été affectés à un service de guerre ou de marine pendant la période d'instruction de 17 jours.	Les hommes de la CLASSE 1903 et 1906 sont dispensés de l'appel en 1914, s'ils ont été affectés à un service de guerre ou de marine pendant la période d'instruction de 17 jours. Les hommes de la CLASSE 1906 sont dispensés de l'appel en 1914, s'ils ont été affectés à un service de guerre ou de marine pendant la période d'instruction de 17 jours. Les hommes de la CLASSE 1906 sont dispensés de l'appel en 1914, s'ils ont été affectés à un service de guerre ou de marine pendant la période d'instruction de 17 jours.	Les hommes de la CLASSE 1903 et 1906 sont dispensés de l'appel en 1914, s'ils ont été affectés à un service de guerre ou de marine pendant la période d'instruction de 17 jours. Les hommes de la CLASSE 1906 sont dispensés de l'appel en 1914, s'ils ont été affectés à un service de guerre ou de marine pendant la période d'instruction de 17 jours. Les hommes de la CLASSE 1906 sont dispensés de l'appel en 1914, s'ils ont été affectés à un service de guerre ou de marine pendant la période d'instruction de 17 jours.	Les hommes de la CLASSE 1903 et 1906 sont dispensés de l'appel en 1914, s'ils ont été affectés à un service de guerre ou de marine pendant la période d'instruction de 17 jours. Les hommes de la CLASSE 1906 sont dispensés de l'appel en 1914, s'ils ont été affectés à un service de guerre ou de marine pendant la période d'instruction de 17 jours. Les hommes de la CLASSE 1906 sont dispensés de l'appel en 1914, s'ils ont été affectés à un service de guerre ou de marine pendant la période d'instruction de 17 jours.	Les hommes de la CLASSE 1903 et 1906 sont dispensés de l'appel en 1914, s'ils ont été affectés à un service de guerre ou de marine pendant la période d'instruction de 17 jours. Les hommes de la CLASSE 1906 sont dispensés de l'appel en 1914, s'ils ont été affectés à un service de guerre ou de marine pendant la période d'instruction de 17 jours. Les hommes de la CLASSE 1906 sont dispensés de l'appel en 1914, s'ils ont été affectés à un service de guerre ou de marine pendant la période d'instruction de 17 jours.

II.- ARMÉE DE MER

ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE

A. — Seront convoqués en 1914 :

1^{er} — Pour une première période d'instruction de 23 jours

2^e — Pour une deuxième période d'instruction de 17 jours

3^e — Pour une troisième période d'instruction de 17 jours

B. — Seront dispensés de répondre à l'appel en 1914 :

1^{er} — Les hommes de la CLASSE 1903 et 1906 n'ayant pas encore accompli cette période ;

2^e — Les hommes de la CLASSE 1906 affectés :
Aux régiments territoriaux d'infanterie rattachés au 2^e régiment actif de chaque brigade (pour le 1^{er} Corps d'armée : 2, 4, 6 et 8^e régiments territoriaux) ;
Aux bataillons territoriaux de chasseurs à pied de NUMERO PAIR ;
Aux bataillons territoriaux de zouaves rattachés aux régiments de NUMERO PAIR ;
Aux escadrons territoriaux de dragons ;
Aux bataillons territoriaux du Génie de NUMERO PAIR ;

ARMURIERS DE LA MARINE

A. — Seront convoqués en 1914 :

1^{er} — Pour une première période d'instruction de 23 jours

2^e — Pour une deuxième période d'instruction de 17 jours

3^e — Pour une troisième période d'instruction de 17 jours

B. — Seront dispensés de répondre à l'appel en 1914 :

1^{er} — Les hommes de la CLASSE 1903 et 1906 n'ayant pas encore accompli cette période ;

2^e — Les hommes de la CLASSE 1906 affectés :
Aux régiments territoriaux d'infanterie rattachés au 2^e régiment actif de chaque brigade (pour le 1^{er} Corps d'armée : 2, 4, 6 et 8^e régiments territoriaux) ;
Aux bataillons territoriaux de chasseurs à pied de NUMERO PAIR ;
Aux bataillons territoriaux de zouaves rattachés aux régiments de NUMERO PAIR ;
Aux escadrons territoriaux de dragons ;
Aux bataillons territoriaux du Génie de NUMERO PAIR ;

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (ARMÉES DE TERRE ET DE MER)

MODE DE CONVOCATION	PÉNALTÉS	RECOMMANDATION IMPORTANTE	AUTOMOBILISTES, - MOTOCYCLISTES
Les hommes de la CLASSE 1903 et 1906 sont convoqués par un agent militaire. Les hommes de la CLASSE 1906 sont convoqués par un agent militaire. Les hommes de la CLASSE 1906 sont convoqués par un agent militaire.	Les hommes de la CLASSE 1903 et 1906 sont convoqués par un agent militaire. Les hommes de la CLASSE 1906 sont convoqués par un agent militaire. Les hommes de la CLASSE 1906 sont convoqués par un agent militaire.	Les hommes de la CLASSE 1903 et 1906 sont convoqués par un agent militaire. Les hommes de la CLASSE 1906 sont convoqués par un agent militaire. Les hommes de la CLASSE 1906 sont convoqués par un agent militaire.	Les hommes de la CLASSE 1903 et 1906 sont convoqués par un agent militaire. Les hommes de la CLASSE 1906 sont convoqués par un agent militaire. Les hommes de la CLASSE 1906 sont convoqués par un agent militaire.

EFFETS MILITAIRES

Les hommes de la CLASSE 1903 et 1906 sont convoqués par un agent militaire.

Les hommes de la CLASSE 1906 sont convoqués par un agent militaire.

Les hommes de la CLASSE 1906 sont convoqués par un agent militaire.

LIVRET INDIVIDUEL

Les hommes de la CLASSE 1903 et 1906 sont convoqués par un agent militaire.

Les hommes de la CLASSE 1906 sont convoqués par un agent militaire.

Les hommes de la CLASSE 1906 sont convoqués par un agent militaire.

POUR ABOLITION

Le Lieutenant-Colonel, Chef d'Escadron du 1^{er} Corps d'Armée.

BERNARD.

CHIEF DE LA SECTEUR

Le Colonel, Chef de Secteur, Département du 1^{er} Corps d'Armée.

CREMER.

Les affectations

- *Bâtiments de la Marine Nationale*
- *Brigades de Fusiliers Marins*
- *Batteries de canons*
- *Infanterie Marine*
- *Réserves de l'Armée de Terre*



Les conséquences du blocus maritime

- *Les alliés décrètent un blocus maritime en mer du Nord.*
- *Réplique allemande : la guerre sous marine s'intensifie. Le danger viendra des sous-marins et des mines.*
- *Les allemands vont s'attaquer aussi aux bateaux civils, marine marchande et même aux petits bateaux de pêche qui seront arraisonnés.*
- *Les bateaux de pêche peuvent :*
 - *être canonnés et non coulés (récupération du navire)*
 - *être canonnés ou torpillés et coulés*
 - *sauter sur une mine*
- *Les marins seront contraints par les allemands d'abandonner le navire, soit on tirera sans sommations.*
- *Les produits de la pêche contribue à l'alimentation de la population.*
- *Des mesures de protections vont être prises.*
- *Les chalutiers vont être armés pour protéger les flottilles de pêche.*

Mention « Mort pour la France »

Articles L488 à 492bis des codes des pensions militaires

Sur avis favorable de l'autorité visée ci-dessous, la mention " Mort pour la France" est portée sur tout acte de décès.

- Le ministre chargé des anciens combattants et victimes de guerre*
- Le ministre chargé de la marine marchande*
- Le ministre d'Etat chargé de la défense nationale*

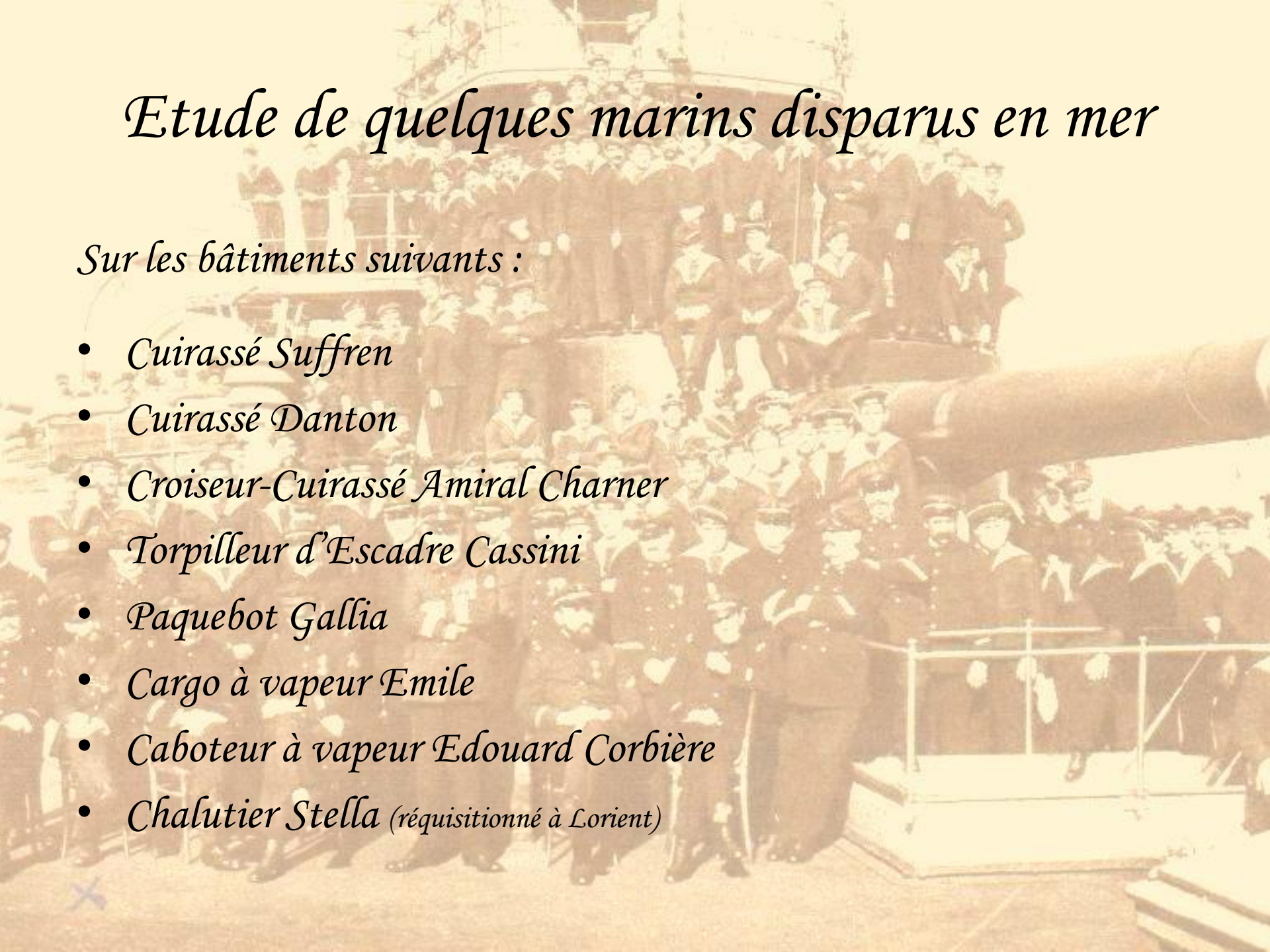
Ayant droit à cette mention (principaux cas) :

- Militaire des armées de terre, de mer ou de l'air tué par l'ennemi ou mort de blessures de guerre*
- Militaire mort de maladie contractée en service commandé en temps de guerre*
- Militaire mort d'accident survenu en service, ou à l'occasion du service en temps de guerre*
- Marin du commerce, victime d'événements de guerre*
- Toute personne décédée en combattant pour la libération de la France ou en accomplissant des actes de résistance*

Etude de quelques marins disparus en mer

Sur les bâtiments suivants :

- *Cuirassé Suffren*
- *Cuirassé Danton*
- *Croiseur-Cuirassé Amiral Charner*
- *Torpilleur d'Escadre Cassini*
- *Paquebot Gallia*
- *Cargo à vapeur Emile*
- *Caboteur à vapeur Edouard Corbière*
- *Chalutier Stella* (réquisitionné à Lorient)



Imbo Raphaël ^(A)
 né le 23 mai 1897 à Philippeville
 département de Constantine fils de Vincenzo
 et de Carmosina SASSO

SIGNALEMENT.

Les réponses à faire à chacune des rubriques sont indiquées
 par la circulaire du 7 novembre 1913. (H. O., p. 1639.)

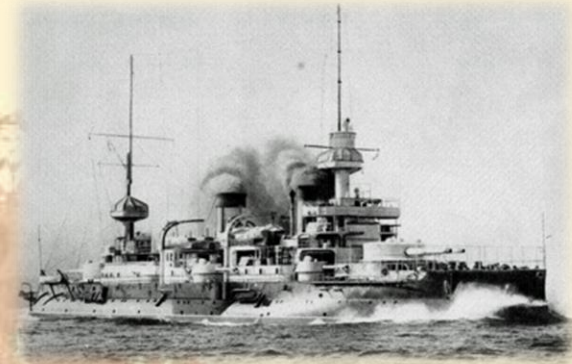
Cheveux : *châtains*
 Yeux : *châtains*
 Front : *grand*
 Nez :
 Visage : *fin*

RENSEIGNEMENTS PHYSIQUES COMPLÉMENTAIRES.

Taille : 1 mètre *88* centimètres.
 Taille rectifiée : 1 mètre centimètres
 Marques particulières :
 Demeure à
 Délégue à
 Marié à

Raphaël IMBO

né le 23 mai 1897 à Philippeville
 fils de Vincenzo et Carmosina SASSO



Le Suffren

Cuirassé français de 128,8m
 équipage de 730 hommes.

Il est mis à l'eau en 1899.
 Torpillé par l'U-52, il coule
 avec son équipage le 26
 novembre 1916, au large de
 Lisbonne. Près de 700
 victimes.

Source internet : Wikipédia

Son père a été naturalisé français le 22 octobre
 1889. Il est originaire de Procida et sa mère
 d'Ischia.

Dès l'âge de 12 ans, le 10 juillet 1909, Raphaël IMBO est inscrit
 maritime. Il est embarqué comme mousse sur divers bateaux destinés au
 bornage et à la pêche. Il est novice en 1913 et devient matelot en 1915.

Il est incorporé dans la marine d'état, il n'a pas encore 19 ans pour être
 affecté au 5^{ème} Dépôt de Toulon du 7 février 1916 au 6 avril 1916. Le 6
 avril 1916, il embarque comme matelot sur le Suffren. Il est porté disparu
 le 8 décembre 1916.

Disparu à bord du Suffren. Dép. du 8 décembre 1916.
 Disparition confirmée par dép. du 5 janvier 1917. Dép. Melle du 19 janvier 1917
 autorisant le paiement en dépôt Caisse des gens mandats n° 222 del 9 avril 17
 de la somme de 446 francs pour frais d'effets.

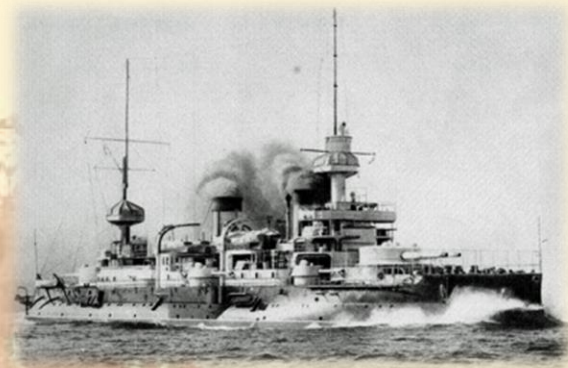
Malanga Antoine (4)

Né le 17 janvier 1895 à Philippeville
 département de l'Inde française, fils de
 et de Cozzomina Zosé

taille d'un mètre 1,65, cheveux châtains foncés
 front large, sourcils —, yeux bruns
 nez rectiligne, bouche —, menton —
 visage allongé
 Marques particulières cicatrice —
 Demeure à —
 Délégue à —
 Marié à —
 Enfants —
 Frères inscrits :
Opticien, Suif 1912

Antoine MALANGA

né le 17 janvier 1895 à Philippeville,
 fils de Salvatore et Maria Teresa COZZO



Le Suffren

Cuirassé français de 128,8 m, équipage de 730 hommes.

Il est mis à l'eau en 1899.
 Torpillé par l'U-52, il coule avec son équipage le 26 novembre 1916, au large de Lisbonne. Près de 700 victimes.

Source internet : Wikipédia

Ses parents se sont mariés à Caposele, province d'Avellino, région de Campanie. Son père est journalier.

A l'âge de 17 ans, le 23 octobre 1902, Antoine MALANGA est inscrit maritime. Il est embarqué comme mousse sur divers bateaux de pêche. Il devient matelot en juillet 1913. Il est embarqué ensuite sur un bateau destiné au bornage (navigation côtière, maxi 100 tonneaux, maxi 65 milles du port d'attache). De fin 1914 à janvier 1915, il fera du cabotage sur divers bateaux dont deux de la Cie Gralle Transatlantique (Vapeur Moïse et Frédéric Frank).

Il est incorporé dans la marine d'état pour être affecté au 5^{ème} Dépôt de Toulon début 1915. Il est matelot d'abord sur le Cuirassé Charlemagne en mai 1915, et en janvier 1916 sur le Suffren où il est porté disparu le 8 décembre 1916.

Disparu à bord du Cuirassé "Suffren" perdu corps et bien - avis ministériel du 8 décembre 1916. disparition confirmée par D.G. - M. le 13 février 1917. Autorisation de paiement du dépôt à la Caisse des Invalides - D.G. M. le 13 février 1917. Mandat n° 222 du 14 avril 1917. Adressant à la somme de 166 F pour parts d'affrètement.

Santorelli ⁽¹⁾
 né le 10 octobre 1896 à Mers-el-Kébir
 département d'Oran, fils de Francesco
 et de Antoinette Negrotto

SIGNALEMENT.

Les réponses à faire à chacune des rubriques sont indiquées
 par la circulaire du 27 avril 1911. (B. O., p. 829.)

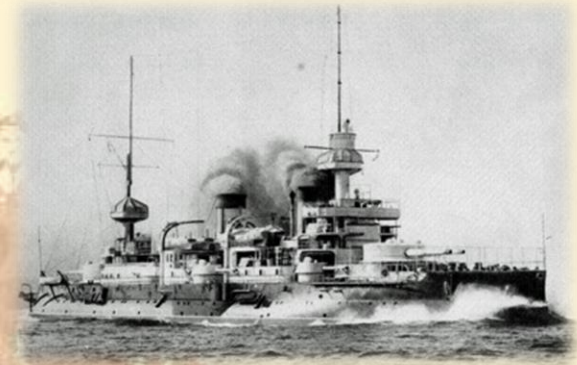
Cheveux *Noirs*
 Yeux *Bleus*
 Front : inclinaison *normale* ; hauteur *normale* ; largeur *normale*
 Nez *droit* ; dos *rectiligne* ; base *normale* ; hauteur *normale*
 Saillie *normale* ; largeur *normale*
 Vierge *Oran*

RENSEIGNEMENTS PHYSIONOMIQUES COMPLÉMENTAIRES.

Taille : 1 mètre *1,70* centimètres.
 Taille rectifiée : 1 mètre *1,70* centimètres.
 Marques particulières : *aucune*
 Demeure à *Mers-el-Kébir*
 Délégué à
 Marié à
 Enfants
 Frères inscrits :

Jean-Baptiste SANTORELLI

né le 10 octobre 1896 à Mers-el-Kébir,
 fils d'e Francesco et Antoinette NEGROTTO



Le Suffren

Cuirassé français de 128,8
 m, équipage de 730 hommes.

Il est mis à l'eau en 1899.
 Torpillé par l'U-52, il coule
 avec son équipage le 26
 novembre 1916, au large de
 Lisbonne. Près de 700
 victimes.

Source internet : Wikipédia

Son père, pêcheur, est natif de **Procida**. Sa mère
 est née à Mers-el-Kébir d'une famille de
 charpentiers originaire de l'**Etat Sarde**.

Jean-Baptiste SANTORELLI est inscrit maritime le 16 juillet 1910 avec
 l'autorisation de son père, il n'a pas encore 14 ans. Il est mousse sur divers
 bateaux destinés à la petite pêche. Il devient novice en 1913, puis matelot 1914.

Il est incorporé dans la marine d'état pour être affecté au 5ème Dépôt de Toulon
 1915. Il embarque ensuite sur l'Henri IV, La République, puis le Suffren le 15
 mars 1916. I est porté disparu le 8 décembre 1916. Le registre maritime porte la
 mention « Mort pour la France ».

Disparu à bord du Suffren, perdu corps et biens d'après l'U-52 le 26 Nov 1916.
Décès déclaré constant par jugement du Tribunal civil d'Oran en date du 19 juillet 1920
transcrit sur les registres de l'Etat civil de la commune de Mers-el-Kébir le 17 août 1920
Mort pour la France
Lille.

Ciaramaglia

Né le 21 juin 1893 à Borgo di Gaeta, département de *Mali*, fils de *Joseph* et de *Thérèse*

Malfion

taille d'un mètre 70, cheveux chât. fonc., front moyen, nez rectiligne, bouche, menton

Marques particulières : longue cicatrice à la joue gauche, deux petites cicatrices au milieu du bras

Délégue à

Marié

Enfants

Frères inscrits

Louis CIARAMAGLIA

né le 21 juin 1893 à Borgo di Gaeta,
fils de Joseph et de Thérèse MAGLIONE

Son père, pêcheur, est natif de *Elena* (Gaeta).
Il est naturalisé français en même temps que
son père le 15 novembre 1908.

Louis CIARAMAGLIA est inscrit maritime le 9 novembre 1908. Il est mousse, novice en 1909, puis matelot sur divers bateaux destinés à la pêche, armés à Nemours et Alger. Sur le *St François A.*, le *Paolino*, l'*Angéline*, certaines périodes sont communes avec celle de son père, patron sur ces bateaux.

Il est incorporé dans la marine d'état pour être affecté au 5ème Dépôt de Toulon le 12 octobre 1914. La date d'embarquement sur le *Suffren* n'est pas connue. Il est porté disparu le 8 décembre 1916. Il obtient la Médaille Militaire et Croix de Guerre avec étoile en bronze à titre posthume.



Le Suffren

Cuirassé français de 128,8 m, équipage de 730 hommes.

Il est mis à l'eau en 1899.
Torpillé par l'*U-52*, il coule avec son équipage le 26 novembre 1916, au large de Lisbonne. Près de 700 victimes.

Source internet : Wikipédia

Présumé disparu à bord du "*Suffren*" (Décret ministériel du 8 Décembre 1916)

Médaille Militaire et Croix de guerre avec étoile en bronze, décernée à titre posthume, par Arrêté ministériel du 12 Décembre 1921 - J.O. du 24 dudit

"Glorieusement englouti avec son bâtiment, le cuirassé "*Suffren*" coulé le 26 novembre 1916.

Vecchia Nicolas Agnel
né le 8 juillet 1897 à Philippeville
département de Constantine, fils de Luigi
et de Bob. Margarita

SIGNALEMENT.

Les réponses à faire à chacune des rubriques sont indiquées
par la circulaire du 7 novembre 1913. (U. O., p. 1639.)

Cloves : *chatain*
Yeux : *chatain*
Front : *normal*
Nas : *rectiligne*
Lèvre : *longue*

RENSEIGNEMENTS PHYSIONOMIQUES COMPLÉMENTAIRES.

Taille : 1 mètre 68 centimètres.
Taille rectifiée : 1 mètre centimètres
Marques particulières :
Demeure à :
Délégue à :
Marié à :

Nicolas Agnel VECCHIA

né le 8 juillet 1897 à Philippeville,
fils de Luigi et Margarita EBOLI

Son père a été naturalisé français le 15 mai
1888. Il est originaire d'Ischia et sa mère de
Naples..



503 - Le "Cassini", Arson Torpilleur ayant assisté aux fêtes d'Anvers, Août 1903.

Le Cassini

Torpilleur d'Escadre (1895-
1917).

Torpillé aux abords de
Bonifacio dans la nuit du 27
au 28 février 1917, il coule
avec une partie de son
équipage (107 morts et 34
survivants).

Source internet : Livre d'Or Marine
14-18 ; Coqs Bleus

Dès l'âge de 12 ans, le 19 janvier 1910, Nicolas VECCHIA est inscrit
maritime. Il est embarqué comme mousse sur divers bateaux destinés au
bornage et à la pêche. Il est novice en 1914 et devient matelot à 18 ans en
1915.

Il est incorporé dans la marine d'état, il n'a pas encore 19 ans pour être
affecté au 5^{ème} Dépôt de Toulon du 7 février 1916 au 19 avril 1916. Le 19
avril 1916, il embarque comme matelot sur le Cassini. Il est porté disparu
le 28 février 1917.

Disparu en mer le 28 février 1917 lors de la perte du torpilleur
d'Escadre "Cassini". Note officielle de Paris du 4 mars 1917.

Le Tribunal civil de Cherbourg a par jugement en date du 4 mars 1917, constaté le décès
du marin Vecchia Nicolas. Sa famille a été avisée de la transcription du jugement
au registre des décès de la ville de Cherbourg le 19 mars 1917.

Antoine MARIGLIANO

né le 25 novembre 1897 à Philippeville,
fils d'Antoine et Maria Grazia SCORPA

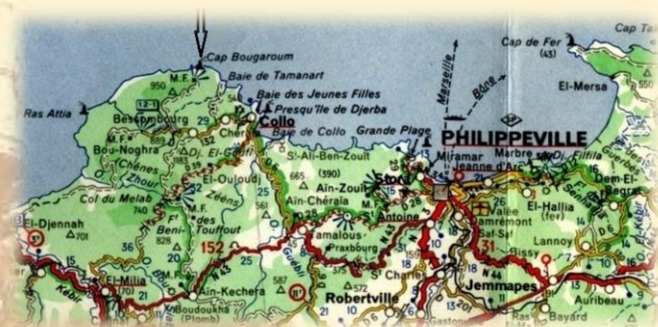
Son père est pêcheur à Philippeville et a été naturalisé français le 30 mai 1888. Les parents se sont mariés à Naples.

le 13 août 1909, il n'a pas encore 12 ans, il est inscrit maritime. Il est embarqué comme mousse sur divers bateaux destinés à la pêche. En 1915 il devient matelot et soutier sur des caboteurs.

Il est incorporé dans la marine d'état, il n'a pas encore 19 ans pour être affecté au 5^{ème} Dépôt de Toulon du 7 février 1916 au 10 juin 1916. Il embarque comme matelot sur la Railleuse, puis La Foudre. En mars 1917 il est affecté à la 8^{ème} Escadrille de Patrouilleurs, puis à la 2^{ème} Escadrille sur le chalutier Stella. Il est porté disparu le 4 octobre 1917.

Off. de Paris 23877. - 17-6-1910. Inscription à ad. Imprimerie 2^{ème} Philie
31637. - Marigliano Antoni m. 14 1494 Philie disparu en mer
4 octobre 1917. Lost sur le chalutier Stella. Prieur avant expédition
avec mariage en famille.

Seigneurie de Toulon le 10 juin 1919. Marigliano la déclaration judiciaire du décès des
marins composant l'équipage du chalutier Stella contre le 4 octobre 1917. de jugement a
été transmis sur le registre de l'état civil de Toulon (port d'armement des marins).



Chalutier Stella

Patrouilleur Auxiliaire de la 2^{ème}
escadrille de patrouille de la
Méditerranée occidentale.

Il est alors commandé par le PM
LE MEUR et détruit par
l'explosion d'une mine et perdu
corps et bien, le 4 octobre 1917 à
2 milles dans le nord du feu du
cap de Bougaroni. Il n'y aura
aucun survivant.

Ce Cap se trouve au nord-Ouest
de Collo.

Source internet : Livre d'Or Marine 14-18

(4)

Ambrosino,

Né le 9 février 1895 à Ténès
 département d'Alger, fils de Joseph
 et de Germaine Marie Joséphine

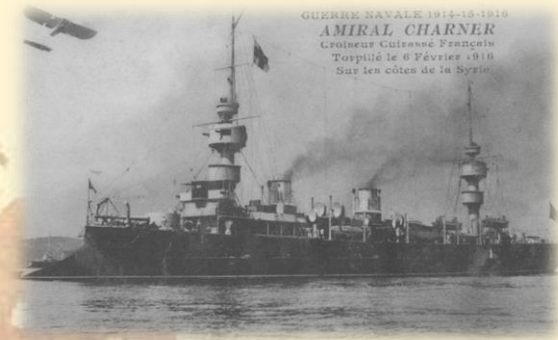
taille d'un mètre millimètres, cheveux
 front sourcils yeux
 nez bouche menton

visage

Marques particulières deux cicatrices de coupure au
 Demeure à front

Manuel AMBROSINO
 né le 9 février 1895 à Ténès,
 fils de Joseph et Marie Joséphine CERVERA

Son père Joseph est marin, né à Ténès de
 Louis natif de Procida. La famille maternelle
 Cervera est originaire d'Aspe (Espagne).



L'Amiral Charner

Croiseur -cuirassier
 (1889-1916) de 110 m,
 équipage de 410 hommes .

Le 8 février 1916, en
 route vers Port-Saïd, il est
 torpillé par le sous-marin
 U21 à 15 milles à l'ouest
 de Beyrouth. Il coule en
 2 mn (1 seul survivant
 QM CARIOU).

Dès l'âge de 15 ans, le 17 octobre 1910, Manuel AMBROSINO est inscrit
 maritime. Il est embarqué d'abord comme mousse, puis novice sur divers
 bateaux destinés et à la petite pêche. Il devient matelot en 1913 et poursuit
 son métier de pêcheur.

Il est incorporé dans la marine d'état, le jour de ces 20 ans pour être affecté
 au 5^{ème} Dépôt de Toulon du 9 février 1915 au 8 juillet 1915. Ensuite il
 embarque sur l'Amiral Charner. Il est porté disparu le 8 février 1916. Il
 obtient des médailles militaires à titre posthume.

Disparu et tué à bord de l'Amiral Charner le 8 février 1916 sur les côtes de Syrie
 Médaille militaire et croix de guerre avec étoile en bronze décernée à titre posthume par décret ministériel du 12 décembre 1918 JO du 24 du dit -
 "Précisément disparu avec le croiseur cuirassé "Amiral Charner" torpillé par un sous-marin ennemi le 8 février 1916..."

Mort Pour la France

Source internet :
<http://francois.delfboca.free.fr>

Crescence AMBROSINO

né le 9 Janvier 1895 à Guyotville,

fils de Michele et de Marie Immaculée CAPILE (COPPOLA)



L'Amiral Charner

Croiseur-cuirassier (1889-1916) de 110 m, équipage de 410 hommes.

Le 8 février 1916, en route vers Port-Saïd, il est torpillé par le sous-marin U21 à 15 milles à l'ouest de Beyrouth. Il coule en 2 mn (1 seul survivant QM CARIOU).

Source internet :
<http://francois.delboca.free.fr>

2694

Grade et spécialité professionnelle : né le 9 Janvier 1895 à Guyotville département d'Alger
Fils de Michele et de Marie Immaculée CAPILE (COPPOLA)
a reçu un fascicule de mobilisation le 5 Février 1912
taille d'un mètre millimètres
cheveux noirs front haut nez droit yeux noirs
nez moyen bouche moyenne menton à peu près égal
Marques particulières
Domicile : ...

Le 22 Juin 1910
Crescence Ambrosino
Saitur et ...

Grade et spécialité professionnelle : ...
Degré d'instruction : ...
Marques particulières : ...

Ces parents sont originaires de Monte di Procida et naturalisés français.

Dès l'âge de 15 ans, le 22 juin 1910, Crescence AMBROSINO est inscrit maritime. Il est embarqué d'abord comme mousse pendant 2 ans pour faire du cabotage, puis comme novice sur divers bateaux destinés et à la petite pêche de 1912 à 1914.

Il est incorporé dans la marine d'état, le 11 janvier 1915 à 20 ans pour être affecté au 5^{ème} Dépôt de Toulon. Le 8 juillet 1915 il embarque sur l'Amiral Charner. Il est porté disparu le 8 février 1916.

Amiral Charner d. d. 8. 8 juil 15. 8 fev 16. Disparu.
Disparu en route le 8 fev 1916 l'ris de la perte du Croiseur Amiral Charner sur les côtes de Syrie
D. du 8 fev 1916
Déclaration judiciaire de l'Etat prononcée par le Tribunal Civil de Toulon le 29 août 1916

Salvator SIDOTI

né le 1^{er} Juin 1893 à Stora,
fils de Jean de Rosine ARCUCCI



L'Amiral Charner

Croiseur - cuirassier (1889-1916) de 110 m, équipage de 410 hommes.

Dès l'âge de 11 ans, le 15 juillet 1904, Salvator SIDOTI est inscrit maritime. Il est embarqué comme mousse sur divers bateaux destinés et à la petite pêche. Il devient novice en 1910 puis matelot 1 ans plus tard.

Il est incorporé dans la marine d'état, le 5 décembre 1913 pour être affecté au 5^{ème} Dépôt de Toulon. Il embarque d'abord sur le Trouville en février 1914. Sa date d'embarquement sur l'Amiral Charner n'est pas précisée. Il est porté disparu le 8 février 1916.

Le 8 février 1916, en route vers Port-Saïd, il est torpillé par le sous-marin U21 à 15 milles à l'ouest de Beyrouth. Il coule en 2 mn (1 seul survivant QM CARIOU).

Source internet :
<http://francois.delboca.free.fr>

Disparu en mer le 8 février 1916 lors de la perte du Croiseur "Amiral Charner"
sur les côtes de Syrie - note administrative en date du 18 février 1916 - R. 47 au registre des Cens. du quartier
Décret judiciaire français par le tribunal civil de Toulon du 29 août 1916 - Jugement
transcrit aux registres de l'état civil de la Commune de Sidi-Bou-Saïd. note au Commissaire chef de
service de la Solde de Toulon en date du 16 octobre 1916

Capomaccio Nicolas

Né le *28 nov 1895* à *Alger*
 département *Alger* fils de *François*
Manello et de *Marie*

SIGNALEMENT.

Les réponses à faire à chacune des rubriques sont indiquées par la circulaire du 7 novembre 1913. (B. O. p. 1630.)

Cheveux : *à la houppe*
 Yeux : *bleus*
 Front : *large*
 Nez : *droit*
 Bouche : *petite*
 Voix : *grave*

RENSEIGNEMENTS PHYSIQUES COMPLÉMENTAIRES.

Taille : *1 mètre 67* centimètres.
 Taille rectifiée : *1 mètre* centimètres.
 Marques particulières :
 Demeure à
 Délégue à *Rue Victor Hugo 20*
 Marié à
 Enfants

Nicolas François CAPOMACCIO

né le 28 novembre 1895 à Alger,
 fils de François et Marie MANELLA

Son père François, pêcheur est né à Borgo di Gaeta. Le grand-père maternel Gaetano MANELLA est marin.



Le Gallia

Croiseur auxiliaire (1916-1916):
 14966t, 182m, en service : 16.05.1916.

Il était commandé par le LV KERBOUL. Le 3 octobre 1916, il embarque à Toulon environ 2050 passagers à destination de Salonique. Il y avait 1650 soldats français, 350 Serbes et à peu près 50 marins. Il est torpillé le 4 octobre 1916 par un sous-marin ennemi, au large de San-Pietro (Sardaigne).

Il n'a pas encore 13 ans, le 15 septembre 1908, Nicolas CAPOMACCIO est inscrit maritime. Il est embarqué d'abord comme mousse de 1908 à 1913, puis comme matelot jusqu'en 1914 sur divers bateaux destinés et à la petite pêche.

Il est incorporé dans la marine d'état, le 1^{er} mars 1914 pour être affecté au 5^{ème} Dépôt de Toulon. D'avril 1915 à mai 1916 on lui attribue diverses affectations, séparées par des séjours au Dépôt: Batterie d'Artillerie du Front de Mer et navire France IV.

Il embarque sur le Gallia le 15 mai 1916 (veille de la mise en service). Il est porté disparu en mer le 4 octobre 1916. Il obtient la Médaille Militaire et Croix de Guerre avec étoile en bronze à titre posthume.

Décret en date du 4 octobre 1916, à bord du "Gallia"
 Le jugement de déclaration judiciaire de l'incrimination se trouvant sur les registres de l'état-civil de Toulon
 prononcé par le Tribunal civil de Toulon le 12 juillet 1917
 Médaille Militaire et Croix de guerre avec étoile en bronze, décernées à titre posthume, suivant arrêté ministériel du 12 décembre 1921-S-O du
 24 décembre 1921 "Glorieusement englouti avec le croiseur auxiliaire "Gallia" torpillé par un sous-marin ennemi le 4 octobre 1916"

Source internet : <http://14-18-marine-livredor.wifeo.com>

Conte Jean Baptiste (1)

Né le 20 novembre 1893 à Guyoville
département d'Ille-et-Vilaine, fils de Antonin
et de Françoise RIERA

taille d'un mètre 638 millimètres, cheveux châtains foncés,
front haut, nez droit, oreilles châtaines, yeux bleus,
nez large, bouche moyenne, menton carré.
visage oval.

Marques particulières : cicatrice sous le menton.

Demeure à Guyoville

Délégue à Guyoville

Marié à

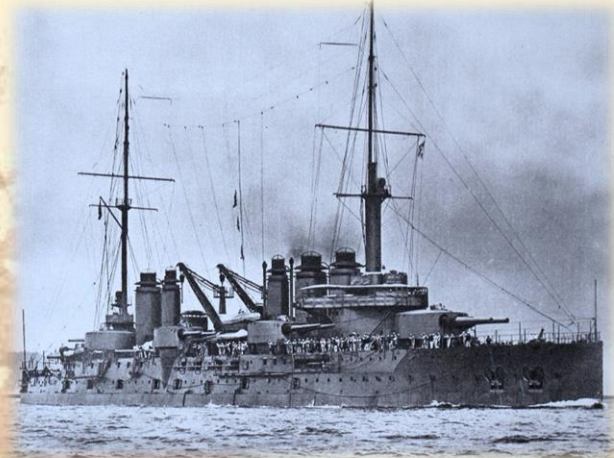
Enfants

Frères inscrits :

Jean-Baptiste CONTE

né le 20 novembre 1893 à Guyoville,
fils d'Antonin et de Françoise RIERA

Son père Antonin, jardinier, est né sur l'île de
Lipari (Province de Messine).



Le Danton

Il n'a pas encore 14 ans, le 10 juin 1911, Jean-Baptiste CONTE est
inscrit maritime. Il débute sa carrière comme mousse sur le San Ciro
destiné à la pêche.

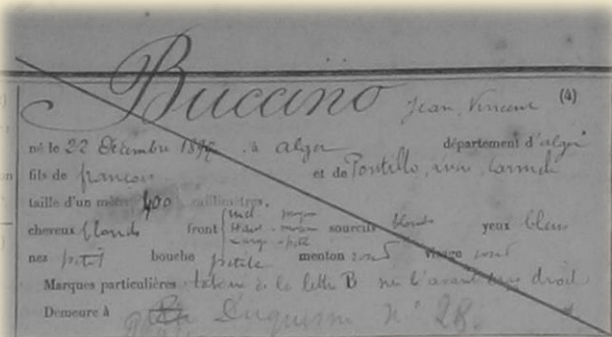
Il est incorporé dans la marine d'état, le 19 janvier 1914 pour être
affecté au 5^{ème} Dépôt de Toulon. Le 1^{er} avril 1914, il embarque comme
matelot sur le Cuirassier Danton. Il est porté disparu en mer le 19 mars
1917. Il obtient la Médaille Militaire et Croix de Guerre avec étoile en
bronze à titre posthume.

Cuirassier (1911-1917): 18400t, 146m.
Il était commandé par le CV
DELAGE. Le 18 mars 1917, il quitte
Toulon à destination de Corfou avec
946 hommes composant l'équipage,
plus 155 marins passagers rejoignant
leur bateau.

Il est torpillé le 19 mars 1917 par un
sous-marin ennemi U64, au large des
cotes de Sardaigne faisant 296
victimes.

Disparu en mer le 19 Mars 1917 Lors de la perte du cuirassier "Danton".
Médaille Militaire et Croix de guerre avec étoile en bronze, décernées à titre posthume, par Arrêté Ministériel du 1^{er} janvier 1922-J.O. du
12 août. "Glorieusement engagé avec son bâtiment, le cuirassier "Danton" torpillé par un sous marin ennemi le 19 Mars 1917.
(Deux décrets constatant son jugement du Tribunal Civil de Duret le 16 octobre 1918, transcrit à l'état civil de la commune
de Guyoville.)

Source internet : Navires de la Grande Guerre :
Dufeil - Le Bel - Terrailon



Jean Vincent BUCCINO

né le 22 décembre 1897 à Alger,
fils de François
et Lucie Carmela PONTELLO



Son père, naturalisé français en 1895, inscrit maritime, est né sous
X à **Casalnuovo di Napoli**.

Jean Vincent BUCCINO est inscrit maritime en février 1911, il
n'a pas encore 14 ans. Il est embarqué comme mousse sur divers
bateaux destinés au cabotage comme le Ville de Bougie, le
Laurent Schiaffino.

Le 4 mars 1915, il embarque sur le cargo à vapeur Emile comme
matelot puis chauffeur. Il est porté disparu en mer le 6 novembre
1915. Il ne semble pas que ce marin soit encore appelé sous les
drapeaux. Il ne figure pas dans la base des « Morts pour la
France » de la première guerre mondiale.

Emile

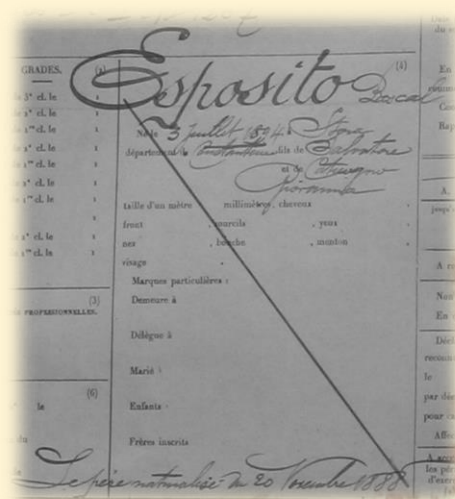
Patrouilleur Auxiliaire (1915-1915): 966t.
C'est un cargo à vapeur de la Cie Gde
Transatlantique (ex cargo anglais).

Réquisitionné comme patrouilleur en 1915.
Début novembre 1915, il part de Bordeaux
vers Marseille et disparaît corps et biens au
large de Gibraltar sans en connaître les
raisons. Il est supposé torpillé. 22 victimes.

Source internet : FORUM 14-18 ---
<http://www.frenchlines.com>

Buccino (Jean-Vincent), chauffeur, inscrit à
Alger, n° 2794.
Carfantan (Albert-Jean-Baptiste), restaurateur,
inscrit à Saint-Brieuc, n° 34116.
Elena (Joseph), cuisinier, inscrit à Cannes,
n° 756.
Chanson (Pierre-François), maître d'hôtel, ins-
crit à Marseille, n° 7521 A. D. S. G.
Barbier (Achille-Alphonse), garçon, inscrit à
Marseille, n° 8763 A. D. S. G.
David (Charles-Maurice-Bernard), garçon, ins-
crit à Nice, n° 15 A. D. S. G.

Disparu dans le naufrage du Vapeur Emile le 6 Novembre 1915
D. M. de la 8^e Division
Par jugement en date du 22 Octobre 1917, le Tribunal de Marseille a déclaré constant le décès
le 14 Octobre 1917, le Tribunal de Marseille a déclaré constant le décès



Pascal ESPOSITO

né le 3 juillet 1894 à Stora,
fils de Salvatore et Giovanna CATUOGNO

Son père né à Naples, est devenu français le
20 novembre 1888, il est pêcheur et aussi
inscrit maritime. Sa mère est née à Ischia

Pascal ESPOSITO est inscrit maritime le 4 juillet 1905, il n'a pas
encore 11 ans. Il est embarqué comme mousse sur divers bateaux
destinés à la pêche jusqu'en 1912. Il devient matelot en 1912 et
continue la pêche sur Stora et Philippeville.

Il est incorporé dans la marine d'état pour être affecté au 5^{ème} Dépôt
de Toulon le 10 avril 1914. Il est affecté sur le France du 16 août
1914 au 1^{er} janvier 1916. On ne connaît pas la date d'embarquement
sur l'Edouard Corbière ou il était matelot 3^è Classe Sans Spécialité.
Il disparaît en mer le 19 juin 1917. Un secours d'urgence est adressé à
sa mère devenue veuve en mars 1905.



Edouard CORBIERE

Navire Auxiliaire (1915-1917): 475t,
52m.

C'est un caboteur à vapeur de la CA
des paquebots à vapeur du Finistère,
construit en 1907.

Il est réquisitionné au Havre en 1915
par l'Armée. Il est coulé le 19 juin
1917 devant Gallipoli (canal
d'Otrante, Italie) par un sous marin
autrichien U-4KuK.

Source internet : FORUM 14-18

Disparu en mer le 19 juin 1917 lors de la perte de l'Edouard Corbière - ancré au large du 23 juin 1917.
Secours d'urgence adressé à la mère Catuogno Giovanna P. Esposito
Jugement définitif de décès - Stora, 22 juillet 1918.

Salvatore Antonio Cangianno

Né le *5 mars 1896* à *Stora*
 département de *Corse* fils de
 et de *Angiola Criscuolo*

taille d'un mètre *1,60* millimètres; cheveux *châtain foncé*
 front *large* yeux *bleus* nez *droit*
 nez *droit* bouche *petite* menton *petit*

viage *large*

Marques particulières *Cicatrices de corps*
deux sur le bras droit - un sur le
bras gauche - une sur la jambe droite

Délivré à *Stora* le *5 mars 1896* - *3*

Maré à

Escales

Frères inscrits :

Optim du 26 juillet 1911

Salvator Antoine CANGIANO

*né le 5 mars 1896 à Stora,
 fils de Luigi et Angiola CRISCUOLO*

*Son père, né à Massa Lubrense, est devenu
 français par décret en septembre 1896, il est
 pêcheur et aussi inscrit maritime. Sa mère est
 née à Castellamare.*



Edouard CORBIERE

*Salvator CANGIANO est inscrit maritime le 9 aout 1911, après avoir opté
 pour la nationalité française le 26 juillet 1911. Il est embarqué comme
 mousse sur divers bateaux destinés à la pêche. Il devient novice en 1912,
 mais c'est à titre de matelot qu'il embarque le 3 mars 1914 sur le Madona
 della Grazia. Il continue la pêche sur divers bateaux à Philippeville.*

*Il est incorporé dans la marine d'état pour être affecté au 5^{ème} Dépôt de
 Toulon le 10 mars 1915. Il est affecté sur le Bretagne durant 20 mois. Il
 embarque sur l'Edouard Corbière comme matelot 3^{ème} Classe le 18 mai 1917.
 Un mois plus tard, il disparaît en mer le 19 juin 1917. Un secours d'urgence
 est adressé à sa mère devenue veuve en 1916.*

*Navire Auxiliaire (1915-1917): 475t,
 52m.*

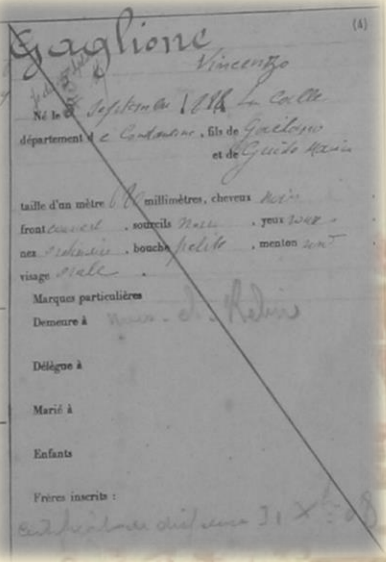
*C'est un caboteur à vapeur de la CA
 des paquebots à vapeur du Finistère,
 construit en 1907.*

*Il est réquisitionné au Havre en 1915
 par l'Armée. Il est coulé le 19 juin
 1917 devant Gallipoli (canal
 d'Otrante, Italie) par un sous marin
 autrichien U-4KuK.*

*Disparu en mer le 19 juin 1917 lors de la perte du Pléiade. Corbière, au n° du 23 juin 1917
 a été inscrit comme matelot 3^{ème} Classe le 18 mai 1917. Son père, Luigi Cangianno, est inscrit maritime le 9 août 1911.*

*Le jugement du Tribunal civil de Toulon, en date du 22 juillet 1915, a déclaré que Luigi Cangianno a été
 déclaré constant et transcrit à la main de Toulon, sous le n° 204, le 1915.*

Source internet : FORUM 14-18



Vincenzo GAGLIONE

né le 5 septembre 1888 à La Calle,
fils de Gaetano et Maria Michela GUIDO

Le père de Vincenzo est marin, naturalisé français, et natif de Torre del Greco. La mère est aussi native de Torre del Greco. Le grand-père maternel est marin. Cette famille s'est installée vers 1900 à Mers-el-Kébir.



Le Catapulte

Torpilleur d'Escadre
(1903-1918) 302 t, 58 m.

Abordé accidentellement par un cargo anglais Warrimoo devant Bizerte, il coule 18 mai 1918.

Source internet : FORUM 14-18

A l'âge de 15 ans, on retrouve le mousse Vincenzo, inscrit maritime sur le Quartier d'Oran. Il a déjà 15 mois de navigation. Il passe novice en 1904. Durant la période 1904 à 1908 il est embarqué sur divers bateaux destinés et à la petite pêche. Il devient matelot en juin 1908. En juin 1908, il est incorporé dans la marine d'état pour être affecté d'abord au 5^{ème} Dépôt de Toulon, puis à la Flottille d'Oran. Il reprend la pêche à Mers-el-Kébir comme matelot, puis patron de 1909 à 1913.

Il est de nouveau incorporé le 2 août 1914 à la Défense fixe de Bizerte avant d'être embarqué. Il disparaît en mer lors de la perte du torpilleur d'escadre Catapulte le 18 mai 1918. A bord, sa spécialité était « boulanger-coq ».

Disparu en mer le 18 Mai 1918 lors de la perte du torpilleur d'escadre "Catapulte" sur lequel il était embarqué (télégramme officiel 16ⁿ 10546 du 25 Mai 1918) Décès déclaré constant par jugement du Tribunal Civil de Cherbourg en date du 5 Février 1919. Transcription en a été faite le même jour sur les registres de l'Etat Civil de la Commune de Cherbourg.

Liste de quelques marins disparus sur d'autres fronts

Nom	Prénom	Naissance	Origine Famille	Disparition
ANDREONE	Aniello	1887 –Mers-el-Kébir	Procida / Procida	1916 - Cérisy-Gailly (Somme)
ANDREONE	Gennaro	1880 – Mers-el-Kébir	Ischia / Procida	1915 – Massiges (Marne)
ATINA	Francesco	1884 – Mers-el-Kébir	Naples / Procida	1915 – Suippes (Marne)
BACCALE	Jean-Joseph	1891 - Stora	Forio / Naples	1915 - Ville sur Tourbe (Marne)
CAPODANO	Raimond	1884 - Oran	Procida / Procida	1915 - Souin (Marne)
CARDINALE	Giuseppe	1882 – La Calle	Capri/ parents mariés à Lampedusa	1915 - Souin (Marne)
D'ORSO / D'URZO	Giuseppe Marian	1888 – La Calle	Ventotène / Ventotène	1917 – Monastir (Tunisie)
LUBRANO DI CICCONE	Dominique	1888 –Mers-el-Kébir	Procida / Procida	1916 – Vlakar (Serbie)
ONETO	Barthélémy	1889 –Mers-el-Kébir	Sta Margherita Ligure / Procida	1915 - Ville sur Tourbe (Marne)
PADUANO	Alphonse Marius	1896 - Philippeville	Resina / Torre del Greco	1917 - Hôpital Temporaire Salonique (suite maladie) . Inscription Mort pour la France sur dossier maritime seulement)
PERATA	Luis	1886 - Oran	Varazze / Varazze	1917 - Hopital Narischkine , suite blessures à Salonique (Grèce)

Liste de quelques marins disparus sur d'autres fronts

Nom	Prénom	Naissance	Origine Famille	Disparition
ROMANO	Antonio	1877 - La Calle	Salerno/ Ischia	1915 – Massiges (Marne)
ROMEO	Michel	1889 - Philippeville	Procida / Ischia	1915 – Souchez (Pas de Calais)
SANFRATELLO	Antoine	1892 - La Calle	Lampedusa / Ventotène	1915 - Ville sur Tourbe (Marne)
SCHIANO DI LUMBO	Dominique	1888 – Mers-el-Kébir	Procida / Procida	1916 – Kénali (Serbie)
SCHIANO DI SCIABICA	Antoine	1890 – Mers-el-Kébir	Procida / Procida	1915 – Souchez (Pas de Calais)
SCOTTO D'APPOLONIA	Antoine	1888 – Mers-el-Kébir	Procida / Procida	1915 - Ville sur Tourbe (Marne)
SCOTTO DI SUOCCIO	Salvatore	1891 - Philippeville	Procida / Resina	1916 - Bois de Méréaucourt (Somme)
SORGENTE	Jean	1879 - Mers-el-Kébir	Procida / Procida	1915 - Gallipoli (Dardanelles)
STELLATO	Matteo	1889 - Salerno	né sous x	1915 - Seddul Bahr (Turquie)
TARENTO	Angelo	1880 – La Calle	Ustica (Sicile)/ Torre del Greco	1915 - Seddul Bahr (Turquie)
TIZZANO	Antonio	1886 – Massa Lubrense	Massa Lubrense	1916 - Valkukoj (Grèce)

A large group of sailors in uniform posing on the deck of a ship. The sailors are arranged in many rows, filling the deck and the upper levels of the ship. They are wearing dark uniforms with white collars and caps. The ship's structure, including railings and upper decks, is visible in the background.

Préserver et comprendre nos origines

✕ © La Grande Famille de Procida & Ischia